

VIA WUI+
EURCOM WSH

21877 COMEU B
21877 COMEU B

DE : C.C.E. BRUXELLES - SEG12 - S.G.
A : BUREAU C.E. - WASHINGTON
REF: 18:06 1-10-82 6825 - 000010282

REF. 168884-SG/B11/50

TELEX HEBDOMADAIRE NR 97 DU 01.10.82 DESTINE A L'ENSEMBLE DES DELEGATIONS EXTERIEURES ET BUREAUX DE PRESSE ET D'INFORMATION INDEPENDANTS DANS LES PAYS TIERS.

1. INTRODUCTION

NOUS RENDRONS COMPTE LA SEMAINE PROCHAINE DES NOMBREUSES MANIFESTATIONS ET RENCONTRES QUI SE SONT DEROULEES CETTE SEMAINE A NEW YORK A L'OCCASION DE L'OUVERTURE DE LA 37EME SESSION DE L'ASSEMBLEE GENERALE DES NATIONS-UNIES ET DES DISCOURS MARQUANTS QUI ONT MARQUE CELLE-CI.

2. AFFAIRES INTERIEURES

2.1 ACTIONS DANS LE SECTEUR CULTUREL

SUR PROPOSITION DU PRESIDENT THORN, LA COMMISSION A ADOPTE UNE COMMUNICATION AU PARLEMENT ET AU CONSEIL SUR LE RENFORCEMENT DE L'ACTION COMMUNAUTAIRE QUI, DANS CE DOMAINE, VISE A FAIRE PLEINEMENT BENEFICIER LES TRAVAILLEURS CULTURELS ET LES ACTIVITES CULTURELLES DES MOYENS QUE LES TRAITES COMMUNAUTAIRES PERMETTENT DE MOBILISER : IL S'AGIT NOTAMMENT DE MOYENS LEGISLATIFS (LIBRE ECHANGE DES BIENS CULTURELS ET AMELIORATION DES CONDITIONS DE VIE ET DE TRAVAIL DES TRAVAILLEURS CULTURELS) ET AUSSI DE POLITIQUES COMMUNES (REGIONALE, SOCIALE, FORMATION PROFESSIONNELLE, NOTAMMENT) QUI PEUVENT CONTRIBUER A L'ATTENUATION DES INEGALITES DEVANT L'ACCES A LA VIE CULTURELLE ET A LA CONSERVATION DU PATRIMOINE, PARTICULIEREMENT DU PATRIMOINE ARCHITECTURAL.

LA COMMUNICATION FAIT SUITE AU PREMIER PROGRAMME ELABORE EN 1977 ET TIENT COMPTE DE L'EXPERIENCE ACQUISE DEPUIS, AINSI QUE DES ORIENTATIONS ET RECOMMANDATIONS DEGAGEES PAR LE PARLEMENT. LES GRANDES LIGNES DE CETTE INITIATIVE AVAIENT DEJA ETE PRESENTEES PAR M. BURKE LE 20 SEPTEMBRE A NAPLES A L'OCCASION DE LA PREMIERE REUNION INFORMELLE DES MINISTRES DES AFFAIRES CULTURELLES DES DIX AUXQUELS S'ETAIENT ASSOCIES LEURS COLLEGUES ESPAGNOL ET PORTUGAIS.

2.2 FEDER RAPPORT 1981

LE CONCOURS TOTAL S'EST ELEVE A 1709 MIO ECU, SOIT UNE AUGMENTATION DE 52 0/0. L'UTILISATION DES CREDITS D'ENGAGEMENT ET DE PAIEMENT POUR LA SECTION SOUS QUOTA S'EST ELEVEE RESPECTIVEMENT A 99 ET 98 0/0. POUR LA SECTION HORS QUOTA ILS L'ONT ETE A 40 ET 24 0/0 (ARRIVEE TARDIVE DES PROGRAMMES).

1	RD-Rs
TR.	8) 3
I.S.	✓
FIN.	✓
AGR.	✓
ENE.	✓
R.D	✓
ADM.	✓
S.A.	✓
	mmb
29	CF

432

Global Communications

Global Communications

2
NOUVEAUTES EN 1981 : REVISION DU REGLEMENT DU FONDS, APPROBATION PAR LA COMMISSION DES PREMIERS PROGRAMMES POUR LES ACTIONS HORS QUOTA, ENTREE DE LA GRECE ET DEBUT DE LA DEUXIEME GENERATION DES PROGRAMMES PLURIANNUELS.

2.3 REUNION INFORMELLE DES MINISTRES DES AFFAIRES SOCIALES

(COPENHAGUE 27/28 SEPTEMBRE)

MR RICHARD ATTENDED FOR THE COMMISSION. THE MEETING PRESENTED AN OPPORTUNITY FOR A PRELIMINARY EXCHANGE OF VIEWS ON SOME OF THE THEMES WHICH WILL BE DISCUSSED AT THE JOINT COUNCIL OF ECONOMIC/FINANCE AND SOCIAL AFFAIRS MINISTERS ON 16 NOVEMBER, IN PARTICULAR THE REORGANISATION OF WORKING TIME. THERE WAS ALSO AN INFORMAL EXCHANGE ON THE ''VREDELING'' DIRECTIVE.

2.4 DIRECTIVE VREDELING

THE EUROPEAN PARLIAMENT HELD A FULL DEBATE AT ITS SEPTEMBER SESSION, BUT POSTPONED VOTING ON ITS DRAFT RESOLUTION UNTIL OCTOBER, TO GIVE TIME FOR THE CONSOLIDATION OF THE VERY NUMEROUS AMENDMENTS TABLED. MR RICHARD REMAINS COMMITTED TO REVIEWING THE PROPOSAL IN THE LIGHT OF THE PARLIAMENT'S OPINION, AN ASSURANCE HE REPEATED DURING HIS RECENT VISIT TO WASHINGTON AND NEW YORK WHERE HE HAD MEETINGS WITH THE ADMINISTRATION AND REPRESENTATIVES OF AMERICAN BUSINESS.

3. RELATIONS EXTERIEURES

3.1 POLITIQUE COMMUNAUTAIRE DE DEVELOPPEMENT

SUR PROPOSITION DE M. PISANI, LA COMMISSION A ADOPTE UN MEMORANDUM SUR LA POLITIQUE COMMUNAUTAIRE DE DEVELOPPEMENT QUI A ETE IMMEDIATEMENT TRANSMIS AU PARLEMENT ET AU CONSEIL ET DONT LE TEXTE INTEGRAL VOUS A ETE TRANSMIS PAR VALISE.

DANS SA COMMUNICATION, LA COMMISSION PRECISE LES OBJECTIFS, LES METHODES, LES MOYENS ET LE CADRE INSTITUTIONNEL DE LA POLITIQUE DE DEVELOPPEMENT. QUANT AUX OBJECTIFS, ELLE SOULIGNE NOTAMMENT L'AUTONOMIE ALIMENTAIRE DES POPULATIONS ET L'ACTION D'ACCOMPAGNEMENT DES POLITIQUES PROPRES DE CHAQUE PAYS QUE DOIT AVOIR L'EFFORT COMMUNAUTAIRE. EN MATIERE DE METHODES, LA COMMISSION PRECONISE QUE S'INSTAURE UN DIALOGUE POLITIQUE ENTRE LA COMMUNAUTE ET CHAQUE GOUVERNEMENT BENEFICIAIRE SUR LES POLITIQUES DE DEVELOPPEMENT SUIVIES PAR CELUI-CI. ELLE SUGGERE EGALEMENT QUE LA COMMUNAUTE SE FIXE COMME OBJECTIF POUR LA FIN DE LA DECENNIE DE CONSACRER A L'AIDE AU DEVELOPPEMENT 1/1000 DU PNB COMMUNAUTAIRE (VENANT S'AJOUTER AUX ACTIONS PROPRES DE CHACUN DES ETATS MEMBRES). CELA CORRESPONDRAIT A UN DOUBLEMENT DU VOLUME DE L'AIDE COMMUNAUTAIRE ACTUELLE.

ENFIN, SUR LE PLAN INSTITUTIONNEL, LA COMMISSION REPREND L'IDEE DE REPLACER SES RELATIONS AVEC LES PAYS ACP AU SEIN D'UNE CONVENTION CADRE, SANS LIMITATION DE DUREE, QUI SE SUBSTITUERAIT A L'ACTUELLE CONVENTION DE LOME. CETTE CONVENTION CADRE SERAIT COMPLETEE PERIODIQUEMENT PAR DES PROTOCOLES QUI EN PRECISERAIENT OU ADAPTERAIENT CERTAINES MODALITES, NOTAMMENT FINANCIERES.

M. PISANI A PRESENTE LUI-MEME DES JEUDI LE MEMO. RANDUM AUX REPRESENTANTS PERMANENTS QUI LUI ONT RESERVE UN ACCUEIL PARTICULIEREMENT INTERESSE ET QUI ONT SOULIGNE L'IMPORTANCE ET L'OPPORTUNITE DE LA REFLEXION A LAQUELLE LA COMMISSION INVITE LES ETATS MEMBRES. M. PISANI S'EN ENTRETIENDRA LE 5 OCTOBRE AVEC LES MINISTRES DU DEVELOPPEMENT DANS LE CADRE DE LEUR REUNION INFORMELLE.

ENSUITE, CONFORMEMENT AU SOUHAIT DE M. PISANI, LE PRESIDENT DU COREPER ARRETERA UN PROGRAMME ACCELERE D'EXAMEN DU DOCUMENT DE FACON QU'IL PUISSE FAIRE L'OBJET DE DEBATS UTILES SUCCESSIVEMENT AUX CONSEILS "DEVELOPPEMENT" (8 NOVEMBRE) ET "AFFAIRES GENERALES" (22/23 NOVEMBRE). A SON TOUR, LE CONSEIL EUROPEEN DES 3/4 DECEMBRE SERA INVITE A ARRETER LES ORIENTATIONS POLITIQUES NECESSAIRES, NOTAMMENT DANS LA PERSPECTIVE DE L'ELABORATION DES DIRECTIVES POUR LA RENEGOCIATION DE LA CONVENTION DE LOME.

UN GROUPE "AD HOC" SERA CONSTITUE POUR COORDONNER LA PREPARATION DES TRAVAUX DES DIFFERENTS CONSEILS ET MAINTENIR LA COHERENCE DES DIVERSES POLITIQUES COMMUNES IMPLIQUEES PAR LE MEMORANDUM.

3.2 TURQUIE

LE MINISTRE D'ETAT TURC, RESPONSABLE DES AFFAIRES ECONOMIQUES EXTERNES PLUS SPECIALEMENT CHARGE DES AFFAIRES EUROPEENNES, M. SERMET PASIN, QUI A REPRIS UNE PARTIE DES FONCTIONS DE M. TURGUT OZAL, A RENDU VISITE A LA COMMISSION LE 23 SEPTEMBRE.

L'OBJECTIF PRINCIPAL DE CETTE VISITE A ETE DE RETABLIR UN CONTACT AU NIVEAU POLITIQUE ENTRE LA COMMISSION ET LES AUTORITES TURQUES. APRES AVOIR DONNE, TANT AU VICE-PRESIDENT HAFERKAMP QU'AU VICE-PRESIDENT DAVIGNON UNE SERIE D'INFORMATIONS SUR LA SITUATION POLITIQUE ET ECONOMIQUE DE LA TURQUIE, LE MINISTRE A EVOQUE LES DOSSIERS RELATIFS AUX PROJETS PREVUS AU TITRE DE L'ACTION SPECIALE AINSI QUE LES AFFAIRES TEXTILES.

3.3 CHYPRE

LES REPRESENTANTS PERMANENTS ONT MARQUE LEUR ACCORD POUR LA CONVOCATION D'UN CONSEIL D'ASSOCIATION AU NIVEAU MINISTERIEL EN MARGE DU CONSEIL "AFFAIRES ETRANGERES" D'OCTOBRE.

3.4 LIBAN

LA COMMISSION A DECIDE UNE AIDE D'URGENCE DE 500 T. DE LAIT EN POUDRE ET DE 500 T. DE BUTTEROIL A L'UNRWA EN FAVEUR DES REFUGIES PALESTINIENS AU LIBAN.

3.5 TUNISIE : AIDE ALIMENTAIRE PLURIANNUELLE

EN REPOSE A UNE DEMANDE DU GOUVERNEMENT TUNISIEN (4 500 TONNES DE LAIT EN POUDRE, 1 500 T. DE BUTTEROIL PAR AN POUR UNE PERIODE DE CINQ ANS), LA COMMISSION PROPOSE LA MISE EN OEUVRE D'UN PROGRAMME PLURIANNUEL QUI PORTERAIT SUR UN TOTAL DE LIVRAISONS DE 1 900 T. DE LAIT EN POUDRE ET DE 6 345 T. DE BUTTEROIL POUR UNE VALEUR DE L'ORDRE DE 31,2 MIO ECUS. ELLE PROPOSE EGALEMENT DE DECIDER POUR 1982 UNE AIDE DE 1 000 T. DE LAIT EN POUDRE ET DE 345 T. DE BUTTEROIL.

3.6 NAMIBIE

MR. SAM NUJOMA, THE PRESIDENT OF SWAPO, CALLED ON MR. PISANI ON TUESDAY, 28 SEPTEMBER, IN THE COURSE OF A VISIT TO COMMUNITY COUNTRIES WHERE HE HAS HELD DISCUSSIONS AT MINISTERIAL AND SENIOR OFFICIAL LEVEL IN BELGIUM, FRANCE AND THE UNITED KINGDOM. DURING HIS VISIT TO BRUSSELS, MR. NUJOMA WAS ALSO RECEIVED BY THE DEVELOPMENT COMMITTEE OF THE EUROPEAN PARLIAMENT AND BY A JOINT COMMITTEE OF ACP AND OAU AMBASSADORS. IN HIS DISCUSSIONS WITH THE COMMISSION AND PARLIAMENT, MR. NUJOMA EXPRESSED APPRECIATION FOR EEC MEMBER STATE AND COMMUNITY ASSISTANCE IN COOPERATION WITH UNITED NATIONS AND NON-GOVERNMENTAL ORGANISATIONS TO NAMIBIAN REFUGEES. HE UNDERLINED THE IMPORTANCE WHICH HIS PARTY ATTACHED TO THE DEVELOPMENT OF A CLOSE RELATIONSHIP IN THE ECONOMIC FIELD BETWEEN AN INDEPENDANT NAMIBIA AND THE EUROPEAN COMMUNITY.

3.7 NEGOCIATIONS BILATERALES TEXTILES

AU COURS DE SA SESSION DU 29 FEVRIER LA COMMISSION A APPROUVE UN RAPPORT AU CONSEIL SUR L'ETAT DES NEGOCIATIONS POUR LE RENOUVELLEMENT DES ACCORDS. AUX TERMES DU DEUXIEME ROUND DE NEGOCIATIONS QUI SE SONT TENUES EN SEPTEMBRE, QUATRE NOUVEAUX ACCORDS ONT ETE PARAPHEES (YUGOSLAVIE, EGYPTE, COLOMBIE, INDE). CECI PORTE A 18 LE NOMBRE DES ACCORDS PARAPHEES SUR LES 27 QUI SONT A RENOUVELLER. IL N'A PAS ETE POSSIBLE DE PARVENIR A UN ACCORD AVEC LES PAYS DOMINANTS (HONG KONG, COREE, MACAO), CES PAYS N'AYANT PAS ACCEPTE LA TOTALITE DES REDUCTIONS DE QUOTA DEMANDEES PAR LA COMMUNAUTE. S'AGISSANT DE L'ASEAN, EN DEHORS DE LA THAILANDE, LA CLAUSE ANTI-SURGE A ETE LE PRINCIPAL OBSTACLE A LA CONCLUSION DES NEGOCIATIONS. A NOTER CEPENDANT QU'UN ACCORD EST INTERVENU AVEC L'INDONESIE SUR LES LIMITATIONS QUANTITATIVES.

DANS SES CONCLUSIONS LA COMMISSION INVITE LE CONSEIL A APPROUVER LE CONTENU DES ACCORDS PARAPHEES ET A RESPECTER LE RESULTAT DES NEGOCIATIONS QUI ONT ABOUTI A UN ACCORD, MEME SI LA COMMUNAUTE DOIT SE RETIRER DE L'AMF. LE CONSEIL EST INVITE PAR AILLEURS A CONFIRMER LES DIRECTIVES DE NEGOCIATION ACTUELLES ET DEMANDER A LA COMMISSION UN DERNIER EFFORT POUR PARVENIR A DES ACCORDS AVEC LES AUTRES PAYS PARTENAIRES. EN VUE DE CES NEGOCIATIONS CERTAINS AJUSTEMENTS TECHNIQUES SONT PROPOSES.

3.8 PVDNA : ORIENTATIONS GENERALES 1983

EN DEPIT DU CONTEXTE BUDGETAIRE DIFFICILE, LA COMMISSION PROPOSE DE POURSUIVRE L'EFFORT ENTREPRIS DEPUIS 1976 EN FAVEUR DES PAYS LES PLUS DEMUNIS ET PORTER A 290 MIO. ECUS LES ENGAGEMENTS POUR 1983. LES CREDITS DE PAIEMENT, QUI RESULTENT DES ENGAGEMENTS PRIS LES ANNEES PRECEDENTES, S'ELEVENT A 125 MIO. ECUS.

LES POURCENTAGES SUGGERES POUR L'ASIE, L'AMERIQUE LATINE ET L'AFRIQUE SONT EXPRIMES SOUS FORME DE FOURCHETTES, SOIT RESPECTIVEMENT : 74/78 0/0, 20/17 0/0, 6/5 0/0. L'EXTENSION DE CETTE FORME D'AIDE A LA CHINE EST SUGGEREE PAR LA COMMISSION COMME TRES OPPORTUNE.

LA SITUATION SECTORIELLE RESTERA CONCENTREE SUR LE SECTEUR RURAL AU SENS LARGE POUR LES PROJETS A CARACTERE NATIONAL TANDIS QUE POUR LES PROJETS REGIONAUX D'AUTRES SECTEURS SERONT PRIS EN CONSIDERATION. SANS EXCLURE L'APPROCHE PAR PROJET, LES INTERVENTIONS PRENDRONT AUSSI LA FORME D' ACTIONS MULTISECTORIELLES OU DE PROGRAMMES SECTORIELS.

LA RESERVE POUR DES CIRCONSTANCES EXCEPTIONNELLES SERA DE L'ORDRE DE 6 0/0. L'APPUI A LA COOPERATION REGIONALE SERA POURSUIVI (PARTICULIEREMENT AVEC ASEAN ET JUNTA DU PACTE ANDIN).

3.9 MANIOC : REGIMES D'IMPORTATION 1982

LE 29 SEPTEMBRE, LE CONSEIL A APPROUVE LE REGLEMENT TRANSPOSANT LES RESULTATS DES ACCORDS CONCLUS AVEC L'INDONESIE ET LE BRESIL EN LEUR QUALITE DE PRINCIPAL FOURNISSEUR ET BENEFICIAIRE DIRECT DU GATT.

LE CONTINGENT TARIFAIRE RETENU A UN DROIT MAXIMUM DE 6 0/0 S'ELEVE A 500.000 T. POUR L'INDONESIE ET 90.000 T. POUR LES AUTRES PAYS MEMBRES DU GATT.

EN CONFORMITE AVEC LA CLAUSE DE LA NATION LA PLUS FAVORISEE, UN CONTINGENT TARIFAIRE AUTONOME A ETE FIXE POUR LES PAYS NON MEMBRES DU GATT AUTRES QUE LA THAILANDE, QUI PRESENTE UN INTERET NOTAMMENT POUR LA CHINE. CE CONTINGENT A ETE FIXE A 370.000 T.

4. QUESTIONS INSTITUTIONNELLES ET DIVERSES

4.1 REPRESENTATIONS EXTERIEURES

DANS SON MANDAT DU 28 JUILLET 1981, LA COMMISSION AVAIT DEMANDE AU GROUPE INTERSERVICES "REPRESENTATION EXTERIEURE" DE LUI SOUMETTRE DES PROPOSITIONS CONCRETES POUR REPENDRE AUX BESOINS REELS DES DIFFERENTES CATEGORIES DE BUREAUX EXTERIEURES. DANS SON DEUXIEME RAPPORT INTERIMAIRE, LE GROUPE INTERSERVICES A PROPOSE DES SOLUTIONS CONCRETES DANS 4 DOMAINES DISTINCTS :

A) GESTION ADMINISTRATIVE ET FINANCIERE

LE RAPPORT FAIT A LA COMMISSION UNE SERIE DE PROPOSITIONS CONCRETES QUI TENDENT A AMELIORER D'UNE FACON NOTABLE CETTE GESTION. LES PROPOSITIONS SONT BASEES SUR LES PRINCIPES D'UNE DECENTRALISATION VERS LES DELEGATIONS ET VERS UNE PLUS GRANDE RESPONSABILITE DES CHEFS DE DELEGATION ET DE BUREAUX EN MATIERE BUDGETAIRE.

B) AMELIORATION DU SYSTEME DE ROTATION DU PERSONNEL

POUR L'ESSENTIEL, LES MODIFICATIONS PROPOSEES PORTENT SUR UNE AMELIORATION DE LA PROCEDURE AINSI QUE SUR UN RENFORCEMENT DU POUVOIR DECISIONNEL ET VISE, A MOYEN TERME, A L'INTRODUCTION D'UN SYSTEME ANALOGUE AU DETACHEMENT "MODELE CABINET". CE SYSTEME SERA INTRODUIT D'UNE MANIERE PROGRESSIVE AU FUR ET A MESURE QUE LES POSTES AFFECTES AUX DELEGATIONS DEVIENDRONT VACANTS.

C) GESTION DU PERSONNEL LOCAL

LES PROPOSITIONS VISENT A PROMOUVOIR UN SYSTEME ABOUTISSANT A DES REGLES GENERALES DE RECRUTEMENT ET DE GESTION, TENANT COMPTE DES USAGES ET LEGISLATIONS LOCALES. IL EST PREVU EGALEMENT DES PROCEDURES REGULIERES D'ADAPTATION DES REMUNERATIONS ET DES CONDITIONS D'EMPLOI. LE RECRUTEMENT ET LA GESTION DE CE PERSONNEL DOIVENT ETRE DECENTRALISEES PAR UNE DELEGATION DE POUVOIRS AUX CHEFS DES DELEGATIONS.

D) MISE EN PLACE D'UN SYSTEME D'INSPECTION
IL EST PROPOSE LA CREATION D'UNE INSPECTION UNIQUE AYANT VOCATION
GENERALE POUR L'ENSEMBLE DES DELEGATIONS, RATTACHEE AU SECRETA-
RIAT GENERAL. CETTE UNITE D'INSPECTION AURA POUR OBJECTIF DE
VERIFIER LE BON FONCTIONNEMENT ADMINISTRATIF ET L'EFFECIENCE DES
DELEGATIONS.

E. NOEL, SECRETAIRE GENERAL, COMEUR
NNNN

*
EURCOM WSH

21877 COMEU B XXXXX

?????